



**LE CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE organise**

**L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE  
DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL de 2<sup>ème</sup> classe  
(au titre de l'avancement de Grade)**

**pour les départements du Calvados, de l'Eure,  
de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime**

Cet examen est ouvert aux :

- ☒ **Fonctionnaires ayant au moins atteint le 6<sup>ème</sup> échelon du grade de Technicien et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou un emploi de catégorie B ou de même niveau**

*NEANMOINS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 16 DU DECRET N° 2013-593 DU 05 JUILLET 2013 MODIFIÉ, LES CANDIDATS PEUVENT SUBIR LES ÉPREUVES D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL AU PLUS TOT UN AN AVANT LA DATE À LAQUELLE ILS DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT OU SUR LA LISTE D'APTITUDE.*

Date de l'épreuve écrite : **13 Avril 2023**

Lieu des épreuves : **Centre-Manche**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 18 Octobre au 23 Novembre 2022 \***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **1<sup>er</sup> Décembre 2022 \***

\*(le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

↳ soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur) ;

↳ soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche ;

↳ soit par préinscription sur le site [www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr). Le dossier d'inscription imprimé lors de la préinscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le 1<sup>er</sup> Décembre 2022 (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

*Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, mail ou téléphone.*

**AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE.**

**CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE**

**139 rue Guillaume Fouace**

**CS 12309**

**50009 SAINT-LO Cedex**

**[du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00]**